



**KPMG SA**  
Parc Edonia – Bâtiment S  
Rue de la Terre Victoria  
CS 46806  
35768 Saint-Grégoire Cedex  
*« inscrit sur la liste nationale des commissaires aux  
comptes, rattaché à la CRCC de Versailles »*



**Deloitte & Associés**  
1 rue Benjamin Franklin  
44801 Saint-Herblain Cedex  
*« Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux  
comptes, rattaché à la CRCC de Versailles »*  
S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre

*Lumibird S.A.*

***Rapport des commissaires aux comptes sur  
l'autorisation d'attribution d'options de souscription  
ou d'achat d'actions***

Assemblée générale du 04 mai 2021 - résolution n° 28  
Lumibird S.A.  
2 rue Paul Sabatier - 22300 Lannion  
*Ce rapport contient 3 pages*



**KPMG SA**  
Parc Edonia – Bâtiment S  
Rue de la Terre Victoria  
CS 46806  
35768 Saint-Grégoire Cedex  
« inscrit sur la liste nationale des commissaires aux  
comptes, rattaché à la CRCC de Versailles »



**Deloitte & Associés**  
1 rue Benjamin Franklin  
44801 Saint-Herblain Cedex  
« Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux  
comptes, rattaché à la CRCC de Versailles »  
S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre

## **Lumibird S.A.**

Siège social : 2 rue Paul Sabatier - 22300 Lannion  
Capital social : € 22 466 882

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions**

Assemblée générale du 04 mai 2021 - résolution n° 28

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de votre société et des sociétés ou groupement qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L.225-180 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total des options ainsi consenties ne pourra donner droit à un nombre total d'actions représentant plus de 10 % du capital de la société étant précisé que ce plafond s'imputera sur le plafond global fixé à la 20<sup>ième</sup> résolution.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Conseil d'Administration et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.



**Deloitte.**

**Lumibird S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de  
souscription ou d'achat d'actions*  
13 avril 2021

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Rennes, le 13 avril 2021

Saint-Herblain, le 13 avril 2021

KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Vincent Broyé  
Associé



Alexis Levasseur  
Associé